

esmd.

École Supérieure Musique et Danse
Hauts-de-France – Lille

LILLE

Former des artistes créatifs,
exigeants et engagés

2021 • 2024

Diplôme d'état de professeur de musique **Direction d'ensembles vocaux**

ENCADREMENT : BRIGITTE ROSE

- projets et réalisations artistiques
- immersions en milieu professionnel

www.esmd.fr



L'ESMD, établissement accrédité par le ministère de la Culture à délivrer le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) et le Diplôme d'État de professeur de musique (DE) et habilité à délivrer la formation au DE de professeur de danse propose, pour la rentrée 2021, un cursus en formation initiale menant au Diplôme d'État de direction d'ensembles vocaux.

Conditions d'admission

Les candidats doivent être titulaires :

- du baccalauréat ou d'une équivalence ;
- d'un DEM en direction d'ensembles vocaux délivré par un conservatoire à rayonnement régional ou départemental ou d'un DNOP ;

ou

- du DNSPM de direction d'ensembles vocaux ou d'un diplôme étranger ;
- d'un DEM de musique et une expérience en direction de chœur ;
- avoir une expérience dans la direction d'ensembles vocaux ou avoir entamé un cursus dans la discipline sans être allé jusqu'au diplôme final .

Des validations d'acquis antérieurs seront accordées pour les candidats déjà titulaires de diplômes supérieurs.

Épreuves du concours d'entrée

Connaissance du candidat

Documents à remettre au plus tard le vendredi 15 septembre 2021

Rédaction d'un curriculum vitae artistique

Le candidat présente tout son parcours de musicien avec une prise de recul sur sa formation, ses expériences. Il fait part également de ses affinités en termes de répertoires et de contextes artistiques.

L'objectif est d'évaluer le candidat sur son expérience d'artiste, ses goûts en termes de répertoire, sa prise de recul de son expérience quelle qu'elle soit (élève ou métier) et les mises en regard des répertoires et des contextes.

Interprétation (15')

Le candidat présente, dans une vidéo accompagnée d'un livret-programme construit et documenté, une prestation musicale de son choix (vocale et/ou instrumentale) d'une durée maximale de 15'. Cette épreuve doit être envisagée comme une véritable prestation artistique. Le candidat peut se faire accompagner par des musiciens de son choix (formation n'excédant pas le quintette).

L'objectif est d'évaluer le niveau de maîtrise et le potentiel artistique ainsi que la capacité du candidat à construire un programme et à en assurer une présentation pertinente.

Direction d'un ensemble vocal

Vidéos de mise en situation de direction avec des chanteurs de différents contextes : chœur d'enfants, groupe de chanteurs, chœur d'adultes, exercices dans une classe de direction de chœur... Toutes les situations possibles seront acceptées en fonction de la période actuelle.

L'objectif est d'évaluer le candidat tant dans la conduite du groupe que dans sa gestuelle et les indications qu'il donne.

Épreuves en temps limité (à distance)

Lundi 20 septembre 2021

Épreuves écrites (durée 5h)

- 1 - Analyse d'une œuvre sur partition et analyse auditive (durée 2h) : forme plan tonal, repérage de phrases et cadences, gestes musicaux remarquables ;
- 2 - Commentaire/analyse d'un court texte littéraire (durée 1h) ;
- 3 - Écoute comparée de trois enregistrements de la même œuvre pour chœur a cappella (durée 2h) : analyse critique technique et interprétation.

L'objectif est d'évaluer le niveau des acquis techniques du candidat ainsi que son acuité auditive et sa pensée musicale.

Mardi 27 septembre 2021 (à distance)

Entretien (durée 15')

Il est attendu du candidat une courte présentation de son parcours artistique et professionnel, un retour sur les épreuves ainsi qu'un bref exposé de ses motivations pour la formation au Diplôme d'État.

L'objectif est d'apprécier la capacité du candidat à s'exprimer et à s'auto-évaluer.

Organisation des études

- La formation est en grande partie basée sur la pratique et la réalisation de projets ;
- Réalisations artistiques de la « troupe » formée par les étudiants ;
- Projets transversaux avec d'autres musiciens et danseurs ;
- Stages en immersion :
 - dans des ensembles vocaux professionnels*
 - dans des structures de formation, de diffusion, de documentation, de recherche et d'édition
- Mises en situation pédagogiques et artistiques par des réalisations avec des ensembles divers, des écoles, des classes d'instrument et de chant, des chœurs d'enfants, des chœurs de jeunes et adultes amateurs ;
- Enseignements fondamentaux : pédagogie, connaissance du milieu artistique et du monde de l'éducation, communication, pratique des langues ;
- Enseignements complémentaires : technique vocale, analyse, arrangement, écoute critique
- Ouverture à d'autres pratiques et au spectacle vivant : danses, rythmique corporelle, théâtre ;
- Approfondissement des techniques de direction ;
- Exploitation des répertoires en fonction du profil des groupes.

La formation complète est d'une durée de 6 semestres

Chaque semestre comprend 10 semaines de cours et 2 semaines de stage et de réalisations.

Les cours réguliers sont programmés sur 3 demi-journées : lundi et mardi matin

Les semaines de stage peuvent se dérouler sur 8 à 10 demi-journées dans une période concentrée en semaine ou autour d'un week-end.

* Le chœur de chambre Septentrion (ensemble professionnel de 16 chanteurs) sera associé tout au long de la formation pour diverses immersions et mises en situation de direction.

Contenus de la formation

UE 1 - Élargir sa pratique artistique dans sa spécialité

Immersion dans un ensemble en tant que chanteur

Direction

Connaissances des répertoires

Technique vocale

Physiologie de la voix

UE 2 - Réaliser des projets artistiques ouverts à diverses esthétiques

Réalisations de « troupe »

Projet d'éducation artistique et culturelle

UE 3 - Développer une réflexion sur sa pratique d'artiste enseignant

Analyse

Écoute critique et esthétique

Arrangement/Écriture Improvisation

Stage en structure de formation

Didactique

Analyse de son expérience et réflexion

Pratique du clavier

UE 4 - Se construire une identité d'artiste enseignant

Réalisations avec des groupes et des élèves

Stage de tutorat

Pédagogie du projet

Connaissance du fonctionnement des groupes

Ouverture à d'autres pratiques (danses anciennes et traditionnelles, rythmique corporelle, pratique de la scène)

Élaboration d'un dossier professionnel

Connaissance de l'environnement territorial et professionnel

Techniques de communication, phonétique et langues

Préparation à l'entretien

En fonction du parcours et des diplômes antérieurs, le parcours de chaque étudiant sera construit en concertation.

Modalités d'inscription

Dossier d'inscription à retirer à partir du 15 juillet

auprès de l'ESMD
Rue Alphonse Colas – 59000 Lille
ou sur www.esmd.fr

Date limite de retour du dossier :

15 septembre 2021
cachet de la poste faisant foi

Frais d'inscription : 88 €

(non remboursables, couvrant les frais de gestion de la première année du cursus en cas d'entrée en formation)

Modalités financières du cursus

88 € de frais de gestion de dossier par année universitaire
506 € de frais pédagogique par année universitaire

Renseignements

Lilian Boute - lboute@esmd.fr - 03 28 36 67 92

École Supérieure Musique et Danse – Hauts-de-France - Lille
rue Alphonse Colas
59000 LILLE

www.esmd.fr



Université
de Lille